

Métiers  
de la sécurité privée

Prévention, Santé,  
Sécurité en entreprise

121 rue de Mazières  
18 000 BOURGES

02 48 70 23 26  
contact@axone-formation.fr

www.axone-formation.fr

**Durée formation:** 70h + 1 journée  
d'examen soit 10 jours (hors examen)

**Tarif:** 1 100 € (HT)

**Date:** voir calendrier sur  
www.axone-formation.fr

**Lieu de la formation:**  
121 rue de Mazières 18000 BOURGES  
ou entreprises

**Nombres de stagiaires:**  
Minimum 6 / maximum 12

**Accessibilité aux personnes  
en situation d'handicap:**  
Toute demande sera étudiée  
en interne au cas par cas afin  
de vérifier la compatibilité  
avec la formation

**Délais d'inscription:**  
Prendre contact avec le bureau

**Possibilité de financement :**  
Pôle Emploi, OPCO, Conseil Régional,  
Individuel

#### Moyens pédagogiques & techniques

- Support PowerPoint, vidéos,  
ordinateurs, plateau technique
- Cours théoriques avec méthodes  
directives et participatives
- Cas pratiques et mises en situation

# SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES SSIAP 2

## OBJECTIFS

- **Rôles et missions du chef d'équipe**
- **Manipulation des systèmes de sécurité incendie**
- **Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie**
- **Chef du poste central de sécurité en situation de crise**

## PRÉ-REQUIS

### Pour le candidat

- Respect des dispositions de l'article 5.1 de l'arrêté du 02 mai 2005 dont par exemple : S.S.I.A.P. 1 avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant 1607h sur 24 mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail.

## SUIVI ET ÉVALUATION

### Épreuve écrite :

- QCM de 40 questions (40 minutes)

### Épreuve orale :

- Animation d'une séquence pédagogique (15 minutes par stagiaire)

### Épreuve pratique :

- Exercice de gestion du PC en situation de crise (20 minutes par stagiaire)

## MODULE 1 : RÔLES ET MISSIONS DU CHEF D'ÉQUIPE

**38 heures**

- gestion de l'équipe de sécurité
- management de l'équipe de sécurité
- organisation d'une séance de formation
- gestion des conflits
- évaluation de l'équipe
- information de la hiérarchie
- application des consignes de sécurité
- gestion des incidents techniques
- délivrance du permis feu

## MODULE 2 : MANIPULATION DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE

**10 heures**

- système de détection incendie
- système de mise en sécurité
- installations fixes d'extinction automatique

## MODULE 3 : HYGIÈNE ET SÉCURITÉ EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

**6 heures**

- réglementation du Code du travail
- commissions de sécurité et commission d'accessibilité

## MODULE 4 : CHEF DU POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ EN SITUATION DE CRISE

**16 heures**

- gestion du poste central de sécurité
- conseil technique aux services de secours

## DISPOSITIONS DIVERSES

Ces modules visent à donner aux candidats, disposant d'une compétence évaluée conformément au référentiel de formation des sapeurs-pompiers, les connaissances complémentaires nécessaires à la tenue des emplois encadrés par le présent arrêté qu'ils n'ont pas acquis dans leur précédente fonction. Ces modules ne sont pas soumis à évaluation.

Ces dispositions concernent les sous-officiers des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale titulaires de l'unité de valeur PRV 1 ou AP 1 ou du certificat de prévention, délivrés par le ministère de l'intérieur, conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 5 du présent arrêté.

### MODULES COMPLÉMENTAIRES PERMETTANT L'OBTENTION DU DIPLOME SSIAP2 PAR ÉQUIVALENCE

Les parties et séquences du référentiel pédagogique S.S.I.A.P. 2 (annexe III) suivantes doivent être suivies :  
Durée totale indicative 28h (hors temps de déplacement)

MODULE 2 : Manipulation des systèmes de sécurité incendie (Séquences 1 et 2)

Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels le chef d'équipe est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux (8h)

MODULE 3 : Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie (Séquence 1)

Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie (4h)

MODULE 4 : chef du poste central de sécurité en situation de crise (Séquences 1 et 2)

Connaître les procédures et les consignes Gérer les intervenants Prendre les décisions adaptées

Connaître et mettre en actions les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers (16h)